

FEDERATION FRANCAISE de RANDONNEE PEDESTRE
Département de l'Oise
Club Cyclotouriste et Pédestre de Verneuil en Halatte

DEMANDE de LICENCE valable du 1er Septembre 2019 au 31 Décembre 2020		Précisez en cochant <input type="checkbox"/> marche nordique <input type="checkbox"/> marche
NOM	Prénom	Date de Naissance
ADRESSE:		
Tel:	E.mail	

CATEGORIE	DETAIL de la LICENCE	TARIF	CHOIX
Personne agée de moins de 75 ans	I.R.A. : Individuelle avec responsabilité civile et accident corporel + cotisation club de 5€	32,00 €	
Personne agée de plus de 75 ans	I.R.A. : Cotisation club et assurance prises en charge par le Club	24,40 €	
Cotisation Club	Pour une personne déjà licenciée FFRP dans un autre club, (fournir S.V.P. une photocopie de votre licence)	10,00 €	
Revue	Abonnement à la revue Rando Passion (4 numéros/an)	8,00 €	

TOTAL

Faire parvenir votre demande de licence ou cotisation ainsi que votre certificat médical (si besoin, voir ci dessous) ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé à Mme Mauricette POISSONNIER
 32 Avenue du Général de Gaulle, 60550 Verneuil en Halatte, Tel: 03 44 25 12 90
 ou à tout autre accompagnateur officiel dont le nom figure sur votre programme
 accompagné d'un chèque libellé à : Club Cyclo et Pédestre de Verneuil en Halatte

Signature	Banque:	n° du chèque:
-----------	---------	---------------

Devez-vous fournir un certificat médical? (vous rapprochez de Mauricette POISSONNIER)

Première prise de licence :

Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant.

Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.

Renouvellement de licence :

En fonction de la date de votre dernier certificat médical fourni

Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf annexe 1):

S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste (cf. annexe 2), il est dispensé de présentation d'un certificat médical.

S'il répond « OUI » à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Annexe 1 - Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

Durant les 12 derniers mois

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

A ce jour

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui le questionnaire renseigné.

annexe n °2 à détacher et à fournir avec votre demande de renouvellement

Annexe 2 - Modèles d'attestation de réponse au questionnaire de santé

Ce document doit être fourni par le licencié à son club qui le

conservera, lors du renouvellement de sa licence.

Attestation pour les pratiquants majeurs :

Je soussigné **M/Mme**atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu

NON* à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence

OUI* à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée sportive (et éventuellement) de la marche nordique lors de mon renouvellement de licence.

***entourer OUI ou NON**

Date et signature